

Image not found or type unknown



Caution et effacement de de dettes de l'emprunteur

Par **Mativia**, le **11/05/2016** à **10:17**

Bonjour,

J aimerais savoir si après un effacement de dettes d un emprunteur ,le cautionnaire est il lui encore redevable de cette même dette ou le dossier est il définitivement clôt.

Merci d avance

Bien cordialement